

Thérapies ciblées anticancéreuses en ville: un accompagnement renforcé avec des pharmaciens hospitaliers et d'officine

Mots-clés : #établissements de santé #cancer #produits de santé #coopérations #officine #soins de ville #congrès #pharmaciens #PUI #médicaments #paramédicaux #cancer-pneumo #qualité-sécurité des soins #bon usage-RTU #CHU-CHR #Centre-Val de Loire

(Par Sylvie LAPOSTOLLE, au congrès de la SFPC)

STRASBOURG, 15 mars 2022 (APMnews) - Un programme d'accompagnement renforcé des patients traités par thérapie ciblée orale dans le cancer du poumon avec l'intervention des pharmaciens hospitaliers et de ville aide à optimiser la prise en charge entre deux rendez-vous avec le pneumologue, montre l'expérience du CHU de Tours présentée lundi à Strasbourg au congrès de la Société française de pharmacie clinique (SFPC).

Un programme d'accompagnement renforcé (PAR) des patients traités par une thérapie ciblée orale pour cancers bronchique non à petites cellules a été mis en place en 2019 au CHU de Tours pour favoriser l'adhésion thérapeutique et le bon déroulement de ce traitement pris à domicile (gestion des effets secondaires, risque d'interactions médicamenteuses).

Daniela Marquet, interne en pharmacie au CHU de Tours, a présenté une évaluation à deux ans de ce programme lors d'une session de communications orales.

Lorsque le pneumologue prescrit le traitement, le PAR est proposé au patient qui doit s'engager à donner les coordonnées de la pharmacie d'officine où il ira chercher son traitement s'il accepte d'y participer. Le pharmacien hospitalier prend contact avec le pharmacien d'officine pour avoir son accord et échanger sur le traitement. Il lui adresse des documents sur la molécule et lui fournit l'ordonnance de précommande, a décrit l'interne.

Ce PAR pluridisciplinaire comporte un entretien avec le patient 10 jours après l'initiation du traitement par un binôme comprenant un infirmier d'annonce et un pharmacien hospitalier. Ce délai laisse un peu de recul sur la prise de la molécule et sur les questions qui pourraient émerger. Cet entretien dure 1h30 à 2 heures et un compte rendu est intégré au dossier patient informatisé (DPI) consultable par le pneumologue et il est transmis au pharmacien d'officine, avec des fiches de suivi.

Puis un entretien mensuel est réalisé pendant six mois par les pharmaciens d'officine. Les fiches de suivi sont remplies. A l'issue de ces entretiens, un compte rendu est envoyé aux pharmaciens hospitaliers. Les thématiques abordées lors des entretiens sont le bon usage, l'adhésion thérapeutique, l'iatrogénie, les interactions médicamenteuses et l'automédication. A six mois, le pharmacien hospitalier réalise un compte rendu envoyé au pneumologue et peut proposer un entretien avec le pharmacien et l'infirmière.

Une analyse rétrospective des interventions pharmaceutiques et des échanges réalisés par les pharmaciens d'officine et hospitaliers a été réalisée. Les données ont été recueillies par extraction du logiciel de suivi des patients inclus dans ce PAR.

L'analyse a porté sur les 24 patients inclus entre juillet 2019 et mai 2021. La majorité recevaient l'osimertinib (Tagrisso*, AstraZeneca) et ils avaient en moyenne 67 ans. Il y a eu un décès avant le 10e jour et deux arrêts pour intolérance.

Côté hospitalier, les pharmaciens ont réalisé, lors du bilan médicamenteux, 13 interventions pharmaceutiques pour neuf patients, essentiellement pour des interactions médicamenteuses, mineures sauf une majeure (un patient sous antirétroviral qui contre-indiquait la thérapie ciblée, mais elle a été initiée avec un suivi très rapproché).

Le pharmacien répondait aussi à des questions des patients (26) qui portaient pour la moitié sur des interactions notamment avec la phytothérapie et aussi sur des effets indésirables déjà ressentis ou potentiels.

Côté ville, les pharmaciens d'officine pouvaient intervenir lors de la dispensation et des entretiens. Ils ont tracé sept gestions d'interactions médicamenteuses, une question de bon usage, 30 questions sur les effets indésirables et une recommandation de consultation. Lors des comptes rendus, ils ont mis en avant 15 effets indésirables qu'ils estimaient important de faire remonter, deux signalements d'inobservance mineure et deux questions directes posées.

Ces retours mensuels faits au pharmacien hospitalier ont permis de faire remonter des informations avant le sixième mois au pneumologue (les deux inobservances mineures et cinq signalements d'effets indésirables importants ou graves qui échappaient au pharmacien d'officine ou au médecin traitant).

Avec le contexte sanitaire, il y a eu des perdus de vue. Au cinquième mois, seuls 10 patients avaient tous les comptes rendus. Un entretien a été proposé au sixième mois (pour inobservance mineure).

Au total, 75% des patients inclus dans le PAR ont bénéficié d'une intervention pharmaceutique en ville et/ou à l'hôpital visant à optimiser leur prise en charge, a rapporté Daniela Marquet.

Les retours du pharmacien d'officine ont permis au pneumologue d'évaluer l'efficacité du traitement en connaissant les problématiques rencontrées par le patient à domicile, a-t-elle estimé.

Pour le patient, le pharmacien officinal devenait "un référent privilégié, au même titre que son médecin traitant", même si le traitement est prescrit à l'hôpital.

Pour le pharmacien hospitalier, ce programme était très enrichissant du fait du temps passé avec le patient lui permettant d'en apprendre plus sur le médicament et de faire de lui un interlocuteur plus reconnu auprès du pneumologue, de l'infirmière et même du patient.

Daniela Marquet a cependant relevé le côté chronophage pour le pharmacien hospitalier qui devait faire des relances et tout le suivi. L'ensemble s'est fait sans moyens supplémentaires à l'hôpital comme à l'officine.

Ce programme a fait "bénéficier le patient d'un accompagnement médical, paramédical, hospitalier et de ville", a-t-elle conclu.

sl/nc/APMnews

[SL2R8R7FI]

POLSAN - ETABLISSEMENTS CANCER-HEMATO CONGRÈS ENVOYÉ SPÉCIAL

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2022 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/84167/380092/therapies-ciblees-anticancereuses-en-ville-un-accompagnement-renforce-avec-des-pharmaciens-hospitaliers-et-d-officine>